

Questions sur les parcours / ressources en MMI

Présence d'un tronc commun pour les 3 parcours ?

Le BUT MMI est basé sur un tronc commun de 18 mois qui permet à chacun des étudiants de disposer d'une base solide dans chacun des domaines de la formation (développement web, graphisme, audiovisuel, communication, etc...). Ensuite, selon le parcours suivi l'étudiant/alternant va suivre des enseignements spécifiques au parcours.

C'est quoi une SAÉ ?

Une SAÉ est une situation d'apprentissage et d'évaluation. Cela représente environ 25 à 30% des heures d'enseignement. Il y a plusieurs SAÉ par semestre (par exemple, il y en a 10 en 1ère année puis 5 en 2ème année). Une SAÉ permet, dès le 1er semestre, de mettre en pratique les compétences acquises dans plusieurs ressources autour d'un même sujet. Ces SAÉs comportent des heures d'enseignements encadrées par un enseignant et des heures de projets tutorés (travail en autonomie).

Parcours Développement web = conseiller de faire BUT Info + Master/spécialisation en Graphique au lieu du BUT MMI, ceci pour avoir une base programmation plus solide, qu'en pensez-vous ?

A la fin du parcours "Développement web et dispositifs interactifs", chaque étudiant aura aussi suivi des enseignements en graphisme (tronc commun de 18 mois) en plus des enseignements en développement web (et mobile). De plus, le BUT MMI permet de suivre des enseignements autour de l'UI design et de l'ergonomie nécessaires pour lier le graphisme et le développement web.

En audiovisuel faites-vous du montage d'image-post-production ?

Oui, cela fait partie du programme. La post-production est vue dès la première année.

Est-ce qu'il y a beaucoup de travail personnel en dehors des heures de cours ?

Avec le BUT et la mise en place des SAÉs dès le 1er semestre, les heures de projets (en autonomie) sont intégrées directement dans les emplois du temps (avec l'attribution d'une salle et des ressources logicielles et/ou matérielles). Cependant, du travail personnel reste nécessaire notamment pour assimiler les notions vues en cours et réaliser les devoirs maisons (DM) exigés dans certaines ressources. Suivre attentivement (et poser des questions) lors des heures de cours permet de diminuer fortement le travail personnel.

Est-ce qu'il y a plus de places en Développement web qu'en Création numérique ou en Stratégies de communication / UX design ?

Actuellement nous avons 4 groupes TD (28 étudiants) en première année du BUT MMI. Nous aurons probablement 4 groupes TD en 2ème année. Il y aura un des 3 parcours qui correspondra à 2 groupes TD. Le choix de ce parcours dépendra essentiellement des choix des étudiants. Cela peut donc changer chaque année. A noter, que le nombre de places dans chaque groupe TD est limité à 28 pour des raisons pédagogiques et matérielles.

En développement web, qu'est-ce qui est appris ? Est-ce qu'il y a des SAÉs ? Combien d'heures y a-t-il en formation ?

Le BUT MMI est décliné en 5 compétences dont l'une se nomme "développer". Cette compétence est entièrement dédiée au développement web. Dans le cadre du tronc commun (18 mois), on y enseigne l'intégration web (HTML/CSS/JavaScript), le développement/algorithmique (PHP), le système d'information (bases de données), les systèmes de gestion de contenu (CMS dont WordPress) et l'hébergement. Cela représente environ 25% de la formation. Ensuite, en 3ème année, pour le parcours "développement web", cela représente 75% des heures d'enseignement.

Le développement web intervient à la fois dans plusieurs SAés entièrement dédiées et dans d'autres SAé regroupant les autres compétences.

La compétence « exprimer » est-elle vraiment axée sur le design ? Photoshop par exemple ?

La compétence "exprimer" est effectivement en partie axée sur le design (graphisme) avec notamment l'utilisation de logiciels de la suite Adobe CC (4 salles soit 64 PC disposent d'une licence Adobe CC). Mais "exprimer" c'est aussi de l'audiovisuel/motion design, de l'esthétisme, des arts plastiques...

Comment sont évaluées les différentes compétences ? En contrôle continu ? Sous la forme de partiels ?

Le BUT MMI est basé sur du contrôle continu. Les évaluations se font tout le long de l'année dans le cadre des ressources et des SAés (livrables). Cela implique donc qu'il n'y a pas de séances de partiels (comme souvent en licence) et donc pas de session de rattrapage.

La pluridisciplinarité de MMI est-elle une force ou un inconvénient ? On voit beaucoup de choses, mais on n'approfondit rien ? La 3ème année supplémentaire du BUT permettra-t-elle de voir un des parcours plus en détail ?

Cette pluridisciplinarité est en fait l'aspect le plus important de notre formation et elle est très recherchée/appréciée dans le monde du travail actuel. Par exemple, on ne forme pas des développeurs (BUT Informatique), mais des développeurs web, on ne forme pas des spécialistes de la communication (BUT infoCom), mais des communicants dans le monde du numérique. La présence d'un tronc commun de 18 mois permet à tous nos étudiants d'avoir un socle pluridisciplinaire sur lequel s'appuyer dans le cadre d'une spécialisation dans l'un des 3 parcours proposés. Cette spécialisation commence dès la 2ème année et pas uniquement en 3ème année.

La partie développement à Grenoble est-elle plus importante / forte que dans d'autres MMI (Dijon, Chambéry, Vichy, Béziers ?)

Chacun de ces départements MMI doit respecter un programme commun notamment en développement web. Cependant, le choix des approches et technologies/frameworks peut être différent selon les départements pour atteindre les objectifs nationaux (apprentissages critiques). Ensuite, tous les départements MMI ne proposent pas tous les 3 parcours (ce qui est le cas du département MMI de Grenoble). De plus, la part d'adaptation locale peut amener à des technologies différentes (programmation mobile en 3ème année à Grenoble) et des ressources complémentaires (pour approfondir des compétences en local).

Est-ce qu'on peut concilier un job étudiant avec les études en MMI ?

Oui, mais il faut prévenir le département. Cela peut éventuellement permettre une adaptation (dans la mesure du possible) de l'emploi du temps. A noter que les cours finissent au plus tard à 17H45 et que le jeudi après-midi est libre (activités sportives et/ou culturelles). Cependant, il ne faut pas que ce job se fasse au détriment de la formation. C'est pourquoi, une solution possible (pour financer ses études) est de trouver un contrat d'alternance à partir de la 2ème année. A noter aussi, que les frais d'inscription en MMI sont de 170 euros + 92 euros pour la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS. Possibilité de bourse.

Quelle est la différence entre MMI et Info en termes de développement informatique ?

Le BUT MMI est une formation pluridisciplinaire principalement pendant les 2 premières années où les enseignements autour du développement web correspondent à 20-25% de la formation (puis 75% en 3ème année). Une autre différence est que les enseignements en informatique en MMI sont orientés autour du développement web alors que ceux du BUT Informatique sont plus génériques.

Le choix du parcours se fait-il en fonction des résultats de la première année ou des vœux des étudiants ?

Le nombre de places dans chacun des 3 parcours est limité en fonction de nos capacités d'accueil. Nous avons 4 groupes TD en première année (4 groupes de 28 étudiants) et nous aurons donc 4 groupes en 2ème année. Nous avons donc la possibilité de doubler le nombre de places pour l'un des 3 parcours en fonction des vœux des étudiants en fin de première année. Si le nombre de vœux pour l'un des parcours dépasse nos capacités, le choix se fera donc sur les résultats avec une priorisation pour les étudiants ayant trouvé un contrat d'alternance (le comportement en cours sera aussi un critère). Possibilité aussi d'aller dans un autre département MMI sous réserve de places.

Questions sur l'alternance

Est-ce que le département aide les étudiants pour l'alternance en 2ème et 3ème année ?

La recherche d'un contrat d'alternance auprès d'une entreprise/collectivité locale est faite essentiellement par l'étudiant, mais le département MMI accompagne cette recherche de plusieurs manières.

Le département MMI communique en amont auprès des entreprises/collectivités locales (notamment celles qui ont déjà pris des alternants ou des stagiaires) afin de présenter la formation MMI et les modalités de l'alternance. Cela permet à ces entreprises de nous communiquer des offres d'alternance. Le département MMI accompagne aussi les étudiants en recherche d'alternance : mise en place d'ateliers (CV et lettres de motivations) et désignation d'un tuteur par étudiant.

Quel est le rythme de l'alternance ?

Le calendrier de la formation en alternance est en cours de réflexion, mais il devrait être de la forme suivante : plusieurs semaines en entreprise suivies de plusieurs semaines en formation.

Y a-t-il moins de cours ? Moins de travaux pratiques ou les 2 ?

Les alternants sont dispensés de 20% de la formation initiale. Cela devrait se traduire par la dispense de plusieurs SAÉs et de quelques ressources par semestre. Cela n'implique cependant pas moins de travaux pratiques (TP) car une grande partie de notre formation est accès sur les TP notamment dans le cadre des ressources.

L'alternance concerne-t-elle les 3 parcours ?

Les 3 parcours du BUT MMI sont concernés par l'alternance dès la 2ème année. Ce n'est pas le cas de l'ensemble des départements MMI en France. Possibilité de ne faire que la 3ème année en alternance.

Qui valide le sujet de l'alternance

Dès que l'étudiant a trouvé une entreprise/collectivité locale prête à le prendre en alternance, le responsable de l'alternance au département MMI prend contact avec l'entreprise afin de s'assurer que le sujet de l'alternance soit compatible avec la formation MMI.

Matériel nécessaire pour intégrer la formation MMI / Organisation des cours

Matériel : équipements pédagogiques ? Faut-il avoir un PC ?
Un type en particulier ? Est-ce que la suite Adobe peut être payée par l'Ecole ?

Le département MMI dispose de 9 salles informatiques (dont 2 de 28 places). Ainsi que d'une salle libre service de 12 postes. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un PC même si la plupart de nos étudiants disposent soit d'un PC portable, soit d'un PC fixe. A noter que dans la plupart des cours (dont TP), l'utilisation de son ordinateur personnel n'est pas autorisée. Le département investit chaque année dans l'achat de plus de 64 licences de la suite Adobe CC afin d'équiper près de la moitié des salles informatiques. Le département ne finance pas l'achat de licence pour les étudiants (qui bénéficient d'un prix étudiant mais via un achat personnel).

Est-ce qu'il y aura des cours en distanciel l'an prochain ?

Non, sauf en cas d'un éventuel re-confinement.

Quel est l'EDT type du BUT MMI ?

Il n'y a pas d'EDT type, car chaque semaine est différente. Le nombre d'heures par semaine peut varier entre 25 et 32H (sauf pour les alternants qui ont des semaines de 35H dont des heures de travail personnel à l'IUT).

Question sur les admissions / le dossier / les pièces à apporter

Est-ce que si j'ai créé du contenu dont des sites web, cela peut-il être favorable pour une admission ?

Dans le cadre de votre dossier et de votre "projet de formation motivé", vous avez la possibilité de faire référence à certaines de vos réalisations (chaîne YouTube, site web, photos, etc...). Vous pouvez par exemple, créer votre propre site personnel (wordpress.com, wix.com, etc...) pour regrouper vos réalisations et votre CV puis ajouter l'url de ce site dans votre "projet de formation motivé". A noter que dans le cadre de notre formation, la plupart des ressources (dont le développement web) ne nécessitent pas de prérequis.

Est-ce que la rubrique « Activité et centres d'intérêt » est importante ? Pouvons-nous mettre les liens vers nos créations dans cette rubrique ?

Il est préférable de mettre les liens dans votre "projet de formation motivé". Possibilité d'utiliser des dépôts (comme un drive) à condition qu'il soit accessible.

Est-ce que dans le projet motivé, des productions audiovisuelles sont-elles intéressantes à citer ?

Si vous avez déjà des réalisations n'hésitez pas à les mettre en évidence.

Y-a-t-il une priorité régionale ?

Non, mais dans les faits, cette priorisation est faite par les candidats eux-mêmes. L'année dernière, plus de 70% de nos étudiants étaient issus de l'académie de Grenoble et 15% de celle de Lyon (où il n'y a pas de département MMI).

Peut-on intégrer la 3ème année du BUT après un BTS (comme c'était le cas pour la licence) ?

Oui, sous réserve de places disponibles dans le parcours souhaité et de validation du dossier par la commission de recrutement.

Je suis en 1ère générale avec les spécialités Math, littérature et NSI, dois-je garder obligatoirement Math ?

Non, du fait de notre pluridisciplinarité, la spécialité Mathématique n'est pas obligatoire pour intégrer le BUT MMI (même si cela peut aider dans certains domaines comme le

développement web par exemple). A Grenoble, nous avons fait le choix de ne pas limiter nos admissions à certaines spécialités..

Lycéen actuellement en STI2D option sin, très motivé par MMI mais avec des notes moyennes. Comment se démarquer par rapport aux autres ? Des chances à Grenoble ?

A Grenoble, nous sommes l'un des départements avec le plus de places disponibles, mais avec aussi le plus de candidats via Parcoursup. Depuis l'année dernière, 50% des places sont réservées aux bacs technologiques (avec un peu moins de candidats que pour les bacs généraux et donc mathématiquement plus de "chances" d'être admis). Nous recrutons essentiellement des STI2D, STMG et STD2A avec une part importante de STI2D où l'option SIN est un critère pris en compte. Les notes de première et de terminale sont prises en compte, mais avec nos propres coefficients afin d'avoir le plus possible de candidats pluridisciplinaires.

STMG avec une bonne moyenne et des bonnes appréciations. Pour ce type de bac, quelle moyenne est approximativement attendue ?

Comme pour les autres types de bacs, nous calculons nos propres moyennes afin notamment de lisser un peu plus les coefficients (éviter par exemple d'avoir une ou 2 notes avec des coefficients très supérieurs aux autres). Nous prenons en compte toutes les notes dont les matières correspondent aux attendus du BUT MMI (français, histoire géo, anglais, notes de spécialités,...).

Si l'on a fait un site, mais qu'on ne peut pas le prouver avec un lien, car il a été fait sur l'ordinateur d'un ancien lycée, comment le valoriser dans lettre ?

Si vous disposez de captures d'écran, vous pouvez les utiliser pour décrire votre site. Sinon, vous pouvez faire une description du site et des technologies utilisées. Le mieux serait d'avoir un site regroupant l'ensemble des réalisations et d'indiquer l'URL dans votre dossier.

Le projet de formation motivé est-il important ? Décisif ? Qu'attendez-vous de la lettre de motivation ?

Le projet de formation motivé (équivalent à une lettre de motivation) peut être décisif notamment pour les dossiers atypiques (par exemple, pour ceux qui ne disposent pas de notes), pour les dossiers justes en dessous de la barre d'admission, etc..

Ce que l'on attend dans ce projet, c'est une compréhension/mise en avant de la pluridisciplinarité de notre formation.

Est-ce que les résultats post-bac seront étudiés dans le dossier ou uniquement les notes de 1ère et terminale ?

Seuls les résultats d'années validées seront pris en compte (sous réserve d'adéquation avec notre formation). Ce qui signifie que les résultats partiels des étudiants actuellement en 1ère année ne seront pas pris en compte.

Questions sur les passerelles

Est-ce qu'il y a des passerelles après la 3ème année pour accéder à une école d'animation/art (comme les gobelins ou l'école Brassart) ?

Il n'y a pas de passerelle particulière actuellement. Les admissions en poursuite d'étude sont dans les prérogatives des écoles et non du département.

Y-a t'il une passerelle en fin de 1ère année de BUT MMI vers un BUT info-com ?

Il n'y a pas de passerelle mise en place. Il faudrait contacter le BUT Info-Com à ce sujet.

Autres questions

Où se trouve le MMI Grenoble ?

Le département MMI est situé près de la gare SNCF de Grenoble.